

**DEC121891DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°100078DAJ du 12 mars 2010 portant nomination de M. Xavier Inglebert aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

**Vu** le projet de convention de création du European Associated Laboratory « French-Israeli Laboratory on Foundations of Computer Science » (LEA FILOFOCS) entre l'Université de Tel-Aviv, l'université Paris Diderot et le CNRS ;

**Vu** le projet d'accord de coopération scientifique entre le Ministère de la Science et de la Technologie de l'Etat d'Israël et le CNRS,

**DECIDE :**

**Art. 1.** – Délégation est donnée à Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du European Associated Laboratory « French-Israeli Laboratory on Foundations of Computer Science » (LEA FILOFOCS) entre l'Université de Tel-Aviv, l'université Paris Diderot et le CNRS.

**Art. 2.** – Délégation est donnée à Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord de coopération scientifique entre le Ministère de la Science et de la Technologie de l'Etat d'Israël et le CNRS.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juin 2012

Alain Fuchs